COMMUNE D'ATTALENS

Conditions et indemnités de location des salles communales
(ci-après les salles)

Catégories du locataire de la salle

a) Sociétés affiliées à l'USA, sociétés et groupes politiques domiciliés dans les communes d'Attalens, Bossonnens et Granges

b) Sociétés extérieures, autres personnes morales, particuliers exerçant une activité lucrative

c) Particuliers (événement privé uniquement)

Auberge de l'Ange – grande salle

Localisation :	Grand-Rue 27 – 1616 Attalens
Conditions particulières :	Se référer à la charte d'utilisation du tenancier (disponible sur www.attalens.ch)
Capacité :	Max. 250 personnes
Nourriture et boissons :	Intendance gérée par le tenancier de l'auberge uniquement

1) Loto, manifestation d'une société à but lucratif

Catégorie A	**Catégorie B**	**Catégorie C**
Fr. 200.- + (Fr. 50.- taxe si loto) + Fr. 75.- de taxes du tenancier *Fr. 150.- la seconde manifestation lors du même week-end*	Fr. 1'000.- + (Fr. 50.- taxe si loto) + Fr. 75.- de taxes du tenancier *Fr. 500.- la seconde manifestation lors du même week-end*	Non admis

2) Concert société de chant, concert société fanfare, concert classique, théâtre, revue

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Exemption d'indemnités + Fr. 75.- de taxes du tenancier	Fr. 200.- + Fr. 75.- de taxes du tenancier *Fr. 100.- la seconde manifestation lors du même week-end*	Non admis

3) Manifestation à but caritatif, assemblées communales, à caractère régional/cantonal/fédéral, réception officielle, d'intérêt général

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Exemption d'indemnités + Fr. 75.- de taxes du tenancier	Exemption d'indemnités + Fr. 75.- de taxes du tenancier	Non admis

4) Manifestation à but privé (mariage, anniversaire, etc.)

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Non admis	Non admis	Facturation par le tenancier, à ses conditions

Auberge de l'Ange – salle des comités au 1er étage

Localisation : Grand-Rue 27 – 1616 Attalens

Conditions particulières : Se référer à la charte d'utilisation du tenancier (disponible sur www.attalens.ch)

Capacité : Max. 20 personnes

Nourriture et boissons : Intendance gérée par le tenancier de l'auberge uniquement

Type de manifestation : Réunion, assemblée, exposé

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Exemption d'indemnité de location	Fr. 50.-	Facturation par le tenancier, à ses conditions

Les Etoiles (salle de gymnastique)

Localisation : Rue de l'Eglise 26 – 1616 Attalens

Conditions particulières : Selon l'utilisation de la salle et conformément aux instructions du concierge, les sols devront être protégés par les tapis mis à disposition.

Il est interdit de pratiquer des jeux susceptibles de causer des dégâts aux locaux et aux installations ; d'utiliser en salle des ballons et balles qui ont servi sur le terrain extérieur ; d'utiliser le matériel de la salle à l'extérieur. Toute demande particulière doit rencontrer l'approbation du concierge.

Capacité : Max. 100 personnes (surface jeu) / Max. 430 personnes (galeries et gradins)

Nourriture et boissons : Non admis sauf sur la galerie

Type de manifestation : Toute manifestation liée à une activité sportive ou culturelle

Catégorie A	**Catégorie B**	**Catégorie C**
Exemption d'indemnité de location	Fr. 180.- la demi-journée* Fr. 280.- la journée*	Non admis

**Les horaires de location à la demi-journée : 8h00 à 12h00 ou 13h00 à 17h00 ou 18h00 à 22h00. Une tranche horaire de location inférieure à la demi-journée est facturée au tarif horaire demi-journée.*

**L'horaire de location à la journée est de 8h00 à 22h00. Une tranche horaire de location inférieure à la journée est facturée au tarif horaire journée.*

Le Baobab (salle de gymnastique)

Localisation : Rue de l'Eglise 26 – 1616 Attalens

Conditions particulières : Selon l'utilisation de la salle et conformément aux instructions du concierge, les sols devront être protégés par les tapis mis à disposition.

Il est interdit de pratiquer des jeux susceptibles de causer des dégâts aux locaux et aux installations ; d'utiliser en salle des ballons et balles qui ont servi sur le terrain extérieur ; d'utiliser le matériel de la salle à l'extérieur. Toute demande particulière doit rencontrer l'approbation du concierge.

Capacité : Max. 400 personnes (selon plan d'occupation, sur demande)

Nourriture et boissons : Admis

Type de manifestation : Toute manifestation

Catégorie A	**Catégorie B**	**Catégorie C**
Exemption d'indemnité de location	Fr. 180.- la demi-journée* Fr. 280.- la journée*	Non admis

**Les horaires de location à la demi-journée : 8h00 à 12h00 ou 13h00 à 17h00 ou 18h00 à 22h00. Une tranche horaire de location inférieure à la demi-journée est facturée au tarif horaire demi-journée.*

**L'horaire de location à la journée est de 8h00 à 22h00. Une tranche horaire de location inférieure à la journée est facturée au tarif horaire journée.*

Salle polyvalente

Localisation :	Rue de l'Eglise 26 – 1616 Attalens
Capacité :	Max. 50 personnes
Equipements :	Un beamer peut être mis à disposition
Nourriture et boissons :	Non admis, toutefois il est possible d'organiser une collation dans le couloir attenant à la salle louée, avec l'accord préalable du concierge.
Type de manifestation :	Toute manifestation

Catégorie A	**Catégorie B**	**Catégorie C**
Exemption d'indemnité de location	Non admis	Non admis

Salle des Portalottes (sous la déchetterie)

Localisation :	Chemin des Artisans 2 – 1616 Attalens
Capacité :	Max. 20 personnes
Equipements :	Petite cuisine (frigo, évier, 2 plaques de cuisson et buffets)
Nourriture et boissons :	Admis
Type de manifestation :	Réunion, assemblée, exposé

Catégorie A	**Catégorie B**	**Catégorie C**
Exemption d'indemnité de location	Fr. 50.-	Non admis

Ancien atelier de couture

Localisation :	Rue de Corcelles 68 – 1616 Attalens
Capacité :	Salle A : 57 personnes / Salle B : 117 personnes
Conditions particulières :	L'utilisation des sanitaires est commune aux deux salles (passage dans la salle A).
Nourriture et boissons :	Admis
Type de manifestation :	Activités lucratives, toute manifestation

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Exemption d'indemnité	Fr. 50.- / heure / salle Dès 6h, forfait « journée » à 250.-	Fr. 50.- / heure / salle Dès 6h, forfait « journée » à 250.-

Matériel

Lors de grandes manifestations organisées dans la salle Les Etoiles, Le Baobab, la salle polyvalente et l'ancien atelier de couture, la Commune peut mettre à disposition des chaises (402) et des tables (67).

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Exemption d'indemnité	Fr. 100.-	Non admis

Attalens, le 11 septembre 2017

Le présent document peut être en tout temps modifié par le Conseil Communal.